

Mairie de

**Info 15
AVRIL 2013**



☎ : 04.74.93.05.75 - Fax : 04.74.43.28.48 - Courriel : secretariat.meyrie@wanadoo.fr

Journal d'Informations Municipales
site Internet : www.meyrie-village.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les Permanences en Mairie :

Lundi : 8h30 à 10h30
Mardi : 16h00 à 18h30
Vendredi : 8h30 à 11h30
Samedi : 8h30 à 10h30
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le :
Mardi : 8h30 à 11h00
Jeudi : 17h00 à 19h00
Samedi : 8h30 à 11h00

Permanences de la Médiathèque :

Mardi : 16h30 à 19h00
Mercredi : 10h00 à 12h00
15h00 à 18h00
Samedi : 10h00 à 12h00

Même pendant les vacances scolaires

☎ Médiathèque : 04.37.03.12.21

Collecte des ordures ménagères : mardi matin

Ouverture déchèterie de Bourgoin-Jallieu :

Du lundi au samedi :
8h00 à 11h45 - 14h00 à 18h15

Ouverture déchèterie de Nivolos-Vermelle

Du Mercredi au samedi : 9h-12h 14h-18h

Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

04.78.40.03.30 pour tous renseignements sur
toutes les déchetteries

Régie des eaux CAPI

bureau : 04.74.92.99.25

astreinte : 06.34.51.25.02.

URGENCE GAZ : 0800473333

Remise des articles pour INFO 15 :

Au plus tard **le 7 de chaque mois** en format
Word sans aucune mise en page.

Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par
des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils
susceptibles de causer une gêne en raison de leur
intensité sonore, tels que tondeuse à gazon,
tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie
mécanique **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à
19h30.

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

EAU

Nous vous informons qu'à partir du **22 avril 2013**
au **05 mai 2013**, la Régie des Eaux de la CAPI
procèdera à la relève annuelle des compteurs d'eau
sur la commune de **MEYRIE**.

Les habitants doivent veiller à dégager et nettoyer
leur regard compteur. Toutes les personnes
absentes lors du passage de l'agent se verront
déposer dans leur boîte aux lettres un carton
réponse afin de communiquer l'index de leur
compteur à la Régie des Eaux, soit par courrier,
soit par mail....

Bien entendu, pour tout renseignement, la Régie
est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à
12h et de 14h à 16h30 tél. : 04.74.92.99.25

En dehors des ces horaires, un numéro d'astreinte
est mis à disposition uniquement pour les
urgences tél. : 06.34.51.25.02

Les bureaux de la Régie sont situés au 810, rue du
Vernay à NIVOLAS VERMELLE.

ECOLE

Rythmes Scolaires

Dès le mois de décembre, la municipalité a mis en
place une concertation, sur le thème de la
modification des rythmes scolaires, avec tous les
intervenants à l'école de notre village, élus,
enseignants, représentants élus des parents
d'élèves, présidentes du Sou des Ecoles, DDEN,
personnels municipaux.

Les différentes réunions auxquelles nous avons
participées, en s'appuyant aussi sur l'expérience
de compétences extérieures à notre commune,
nous ont conduit tous ensemble à considérer que
cette réforme, qui consiste notamment à revenir à
la semaine de 4,5 jours, est importante pour

l'enfant, et donc pour la vie collective en général. Aussi, après avoir recherché des solutions aux difficultés bien réelles, de tous ordres, qu'elle génère, une très large majorité s'est exprimée lors de notre réunion du samedi 23 mars, pour ne pas demander de report à 2014, et donc mettre en place la réforme à Meyrié dès la rentrée de septembre 2013.

Le Bureau municipal élargi du lundi 25 mars a confirmé cette décision, elle est donc devenue officielle et s'appliquera à l'ensemble de l'école.

Le travail fait à ce jour (prise en compte de la réunion élus, enseignants, parents d'élèves du 11/4) nous a permis d'arrêter les positions suivantes :

- ♦ démarrage rentrée 2013,
- ♦ école mercredi matin (et non samedi matin)
- ♦ Horaires enseignement (Éducation Nationale): lundi, mardi, jeudi, vendredi: 8h30-11h45 et 13h30-15h30. Concernant le mercredi matin, l'horaire sera arrêté après consultation des familles, soit 8h30-11h30 soit 9h-12h.
- ♦ Horaires activités complémentaires (Commune): lundi, mardi, jeudi: 15h30-16h30.
- ♦ Le fonctionnement de la garderie fera l'objet d'un ajustement discuté avec les représentants de parents d'élèves.

Il reste encore devant nous une tâche conséquente qui conduira à l'établissement d'un avant projet de PEDT (Projet Educatif Territorial). En effet, la commune a la charge d'animer trois heures par semaine d'activités complémentaires à l'enseignement, sachant que les enfants pourront rester à l'école jusqu'à 16H30. La garderie prendra ensuite le relais comme actuellement. Cette phase passera aussi par une concertation avec la CAPI, dans le cadre de la mutualisation de moyens et du PLEA (Plan Local d'Education Artistique) en cours. La réflexion au niveau intercommunal est engagée, la vie associative (locale prioritairement mais pas seulement) sera sollicitée.

Un questionnaire conjoint Mairie/Parents d'élèves est en cours d'élaboration, il permettra notamment de faire un recensement exhaustif de toutes les difficultés auxquelles les familles pourraient se trouver confrontées.

REUNION PUBLIQUE **DU 27 MARS**

Quelques Meyriots s'étaient déplacés et ont participé aux échanges qui ont suivi la présentation de l'étude pré-opérationnelle sur les zones urbanisables élargies du centre village.

Après que Monsieur le Maire ait introduit la réunion en présentant les objectifs de l'étude et les réflexions en cours au sein de l'équipe municipale, concernant l'évolution potentielle du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisation), l'atelier Urbi-Orbi en charge de cette étude a présenté :

- ♦ le diagnostic
- ♦ les contraintes réglementaires (SCOT, PLH...)
- ♦ le plan de composition du secteur des Noyers (Nord des Noisetiers)
- ♦ des scénarii d'aménagement sur le secteur du Poulet

Les échanges ont notamment porté sur les typologies de logements, et notamment la présence d'un immeuble collectif dans le secteur pavillonnaire « des Noyers », qui devrait voir le jour d'ici 2015 pour la 1ère tranche et qui accueillera aussi un bâtiment plain pied réservé à des activités de services de proximité (pôle médicale et paramédicale...).

Les objectifs de densité sont une nécessité pour économiser l'espace agricole et naturel, de plus, l'évolution de la structure sociale de la population conduit également à diversifier l'offre de logements (plus petits, moins d'espaces extérieurs à entretenir).

La 2ème phase ne verra le jour que plusieurs années après. L'ensemble de ces 2 secteurs, auquel s'ajouteront forcément quelques parcelles isolées (dents creuses) permettra de gérer le besoin de logements pour plus de 10 années.

A plus long terme, 10 à 20 ans, le secteur du Poulet (incluant l'usine de tissage dans l'hypothèse où celle-ci deviendrait mutable un jour - simple piste de réflexion à ce jour), représente un enjeu important permettant de répondre aux besoins futurs (habitat, commerce, équipement communal structurant...).

Ainsi, la réflexion sur le secteur du Poulet doit être lancée dès aujourd'hui, de manière à ne pas hypothéquer l'avenir de l'ensemble du secteur. La nécessité de réviser le POS en vigueur se fait sentir, aussi en raison de l'évolution du contexte législatif. D'ici l'été, Monsieur le Maire proposera au Conseil Municipal la mise en révision du POS pour l'élaboration d'un PLU (3 ans de procédure au moins). La première année d'élaboration d'un PLU est consacrée au diagnostic, à la récolte de données, et à la rencontre des personnes publiques associées. Les décisions stratégiques seront donc prises après les élections de début 2014.

Les documents présentés au cours de la réunion

publique seront mis en ligne dans les prochains jours sur le site MEYRIE-VILLAGE.COM

Des échanges ont aussi eu lieu au cours de cette réunion suite à une déclaration préalable pour la création d'une antenne relais supplémentaire, à proximité de l'existante. La municipalité ne voit pas l'intérêt pour le public de cette nouvelle antenne pourtant "reconnue d'utilité publique" au niveau national. En revanche l'environnement sera nettement dégradé. Après de multiples recherches et avis de spécialistes, il est confirmé que le code de l'urbanisme ne permet pas de s'y opposer. Toutefois, un article du code des postes et des communications électroniques demande (et non exige) à chaque opérateur de privilégier toute solution de partage avec un pylône existant. La construction d'un nouveau pylône ne devrait se faire qu'en dernier recours, après avoir étudié toutes les options pour l'utilisation des supports existants.

En plus des considérations environnementales, la prolifération de ces appareillages nous inquiète vivement. Les textes prévoient aussi, de faire réaliser par un laboratoire indépendant et accrédité, aux frais de l'opérateur, une estimation du niveau de champ électromagnétique.

En conséquence M. Le Maire a demandé à l'opérateur de faire parvenir dans les meilleurs délais et avant tout début d'intervention, les documents suivants:

- rapport précis démontrant que la décision de création de ce nouveau pylône résulte d'une étude ayant examiné la possibilité d'utiliser l'existant et qu'elle a été prise en dernier recours.
- résultats des mesures de champ électromagnétique, incluant l'existant et le projet.

Affaire à suivre....

FORMATION PSC

Assistante Maternelle, encadrant de sports, retraité....etc. Cette formation peut sauver des vies ! Sur demande de la mairie de Meyrié, la Croix Rouge de Bourgoin-Jallieu nous propose une **formation PSC** (prévention et secours civique) sur Meyrié (minimum de 10 personnes). Le tarif est de **61€** par personne. Cette formation dure 7 heures (une journée) ou répartie sur 3 soirées à MEYRIE

Si vous souhaitez participer à cette formation, merci de vous pré-inscrire en mairie avant fin avril 2013.

Suivant les inscriptions nous vous contacterons pour plus d'informations.

MEDIATHEQUE CAPI

Mardi 16 avril à 11h00 : temps des bébés.

Animation pour les tout-petits.

Les romans « nouveautés de printemps » sont à la médiathèque.

Vous trouverez également un large choix de documents sur les loisirs créatifs, pour par exemple costumiser vos T-shirts, ou créer des bouquets originaux.

MARCHE AUX FLEURS

Le dimanche 28 avril dès 8h30, place de l'église, vente de fleurs et de plants organisé par le Lycée Horticole de la Tour du Pin.

Notez ce rendez-vous.

EPICERIE

Nous souhaitons remercier tous les habitants de MEYRIE pour leur accueil et leurs encouragements.

Soucieux de la qualité de nos produits, nous commençons à vous présenter les différents produits locaux de la région :

- les légumes de la ferme de Vermelle
- les fromages de chèvres de « La chèvrerie du Rafour ».....

Depuis le 02 avril, le relais point poste est de nouveau disponible.

Merci à tous et à bientôt !

Valérie « Le panier des Saveurs »

OBJETS TROUVES

- une boucle d'oreille
- un jeu bébé
- une montre enfant
- une clé

à récupérer en mairie.

ASSOCIATIONS

LES DES EN BULLES

Réservez dès à présent vos dates du **Vendredi 31 Mai 2013 ou du Samedi 1^{er} Juin** en soirée pour le tout nouveau spectacle des Dés en Bulles, Salle Prévert à Meyrie.

Info complète sur INFO 15 du mois de Mai.

FOOT BALL CLUB

Nous recherchons toujours des jeunes joueurs et joueuses né(e)s de **2002 à 2006** afin d'étoffer nos équipes de football Animation. Renseignements auprès de Pierre Courouble le mercredi après-midi au stade ou au **09.52.51.88.54**



Afin de préparer la saison 2013-2014, nous souhaiterions savoir si des joueurs de Meyrié seraient intéressés pour reconstituer une équipe Seniors (ou autre). Toutes les personnes intéressées par la pratique du football, toutes catégories confondues, sont les bienvenues. Merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de J.P. Gauthier au **04.74.93.59.06**.

SOU DES ECOLES

RESERVEZ DES A PRESENT VOTRE JOURNEE DU 25 MAI !

Les enfants de Meyrié vous invitent au cirque le 25 mai ... ambiance assurée ! Et la fête se poursuivra par une kermesse. Venez nombreux ! De plus amples informations au prochain épisode...
A bientôt

L'équipe du sou des écoles

DIVERS

Exposition Fusco à l'Atelier les Rondines

pour celles et ceux qui souhaiteraient encore la découvrir, l'exposition de peinture « *Femmes... Âmes...* » de l'artiste Fusco continue jusqu'au 21 avril. Vous pouvez la visiter, au cœur du village, à l'« *Atelier Les Rondines* », à côté de la médiathèque. Vous pourrez y découvrir de nombreuses œuvres de l'artiste, révélant différents états de la féminité. Une trentaine de toiles et de dessins qui voilent et dévoilent subtilement, au travers d'un large éventail de techniques, le corps et l'âme des femmes...

Ouvert les **samedis et dimanches de 14h00 à 19h00**.

Atelier Les Rondines, 90, route vers Nivolas.
Renseignements au 06 33 53 46 07

CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

**Département Musiques Trad'
spécial 40ème anniversaire**

GRAND BAL TRAD'

Ven 24 mai / 20h / Maison Prévert / Meyrié
Gratuit / Sans réservation

Les élèves du département de musiques traditionnelles travaillent des répertoires diversifiés, essentiellement du domaine français mais aussi d'Irlande et des Pays des Balkans. Ils interpréteront pour ce bal des danses d'esthétiques populaires ou traditionnelles (bourrées, avant-deux, maraïchines, scottishs, polkas, valse, mixers, rondes etc.) et inviteront le public à partager la pratique conviviale de la danse.

En première partie : Duo Thébaut

Lucas THEBAUT - accordéons diatoniques ;

Robert THEBAUT - violon, guitare

S'il faut chercher des raisons pour qu'un fils et son père se retrouvent au même endroit, au même instant et pour faire la même chose, en l'occurrence de la musique, autant chercher des raisons au temps qui passe, aux saisons... Le plaisir, c'est tout. Celui d'être ensemble, celui de jouer ensemble, et celui des danseurs. Avec du Poitou, du bal folk et autres surprises de la banquise dans leur besace nul doute que vous aurez là un bal ou un concert de choix !

CENTRE DE LOISIRS

La commune de Nivolas-Vermelle ouvre les inscriptions du centre de loisirs pour JUILLET 2013. Les enfants des communes environnantes sont acceptés.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en Mairie de NIVOLAS-VERMELLE ou téléchargeable sur leur site (onglet : vie pratique-centre aéré)

PETITES ANNONCES

- ♦ Nous recherchons une personne pouvant **garder nos enfants** de 16 mois et 3 ans le matin de 8h15 à 9h30 à notre domicile (clos de la barre) du lundi au jeudi. Soit 5h/ semaine. A partir du 15 avril.
Delphine DURAND : **06.64.22.97.83**

- ♦ Dame sérieuse cherche **heures de repassage**. Possibilité de venir le chercher et de le ramener à votre domicile. Tél : **04.26.09.16.68** ou **06.87.19.09.40**
- ♦ Particulier cherche **logement T5** (4 chambres) sur Meyrié et environs. Tél. **06.81.17.95.90**
- ♦ Vends **salle à manger** Wengué et blanc comprenant : 1 meuble enfilade 1400€ 1 bahut 3 portes 250€ 1 table+ 6 chaises 600€ 1 **bureau** merisier 40€ 1 **fauteuil** merisier et velours bleu 40€ 1 **table extérieur** teck 8 à 12 couvert 90€ Tél. : **04.74.19.05.33**

- ♦ **Loue** 2 pièces belle résidence (piscine etc...) Mandelieu, proximité plages, amarrage bateau possible. Semaines disponibles : 18-19-26 et 44. tél. **04.74.28.16.80**
- ♦ Famille de Meyrié cherche **employé(e) à domicile** pour transport des enfants, ménage et repassage. **10h00 par semaine**. Le lundi - mardi et jeudi de 16h30 à 19h, le vendredi de 15h30 à 19h00. Véhicule indispensable – CESU – Nous contacter au **06.83.83.77.97** (poste à pourvoir dès que possible)



- Alarmes intrusion, incendie, vidéosurveillance, contrôle d'accès
 - Domotique,
 - Automatismes
 - Electricité
 - Installation
 - Mise en service,
 - Maintenance,
 - Dépannage et conseil

Protection électronique des biens et des personnes

SIVVEC

369, rue des noisetiers - 38300 Meyrié
 Portable: 07 87 54 07 52 - fax : 09 58 58 76 01
 Email : contact@sivvec.fr

BONNARD JEREMY
 JB38MIMS@HOTMAIL.FR
 port: 0642174664

RSC Toulouse : 508 128 576
 garantie decennale

Terrassement (maison, piscine, entrochement...)
Assainissement (EP/EU, VRD, puits...)
Petite maçonnerie (bordure, pavée, muret...)



38300 MEYRIE

Région Rhône-Alpes



Commune de rattachement : Villefontaine

Thierry PLANCHAT

510 Les grands Tournants 38300 MEYRIE

VOITURE : 06 07 59 30 38

BUREAU : 04 74 95 57 77

Mail : tplanchat@neuf.fr

- > Aéroport
- > Gares
- > Centres de soins (*)
- > Chimio, dialyse, rayons ... (*)
- > Rendez-vous médicaux (*)
- > Hôpitaux et cliniques (*)
- > Rééducation (*)
- > Tout transport
- > etc ...

(*) Agrément sécurité sociale

Pensez à réserver !